

QUESTIONNAIRE

NOM :

Prénom :

À quelle date étiez-vous militaire en Algérie ?

Du Au

Grade :
.....

Dans quelle unité :
.....

Engagé / militaire de carrière Appelé du contingent

Quelle perception aviez-vous du terme « Autodétermination » lancée par le général de Gaulle le 16 septembre 1959 ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous participé à la préparation et/ou à la protection des référendums de janvier 1961 et avril 1962 ? Si oui quelles ont été vos principales missions ?

.....
.....
.....
.....
.....

Vous arrivait-il de discuter avec vos camarades de l'avenir politique de l'Algérie ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre opinion personnelle sur le devenir de l'Algérie a-t-elle évolué pendant votre séjour et si oui dans quel sens ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Qu'elle a été votre position au moment du putsch ? Avez-vous pensé que l'entreprise allait réussir ? Avec quelles conséquences ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous été témoin d'un des événements suivants :

- | | | |
|------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| - Manifestation du 24 janvier 1960 | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - Putsch du 24 avril 1961 | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| -Maintien de l'ordre contre l'OAS | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| -Massacre de la rue d'Isly | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |

-Massacre d'Oran et ailleurs en 1962

OUI

NON

Dans quelles conditions ?

.....
.....
.....
.....

Pouvez-vous dire en quelques lignes ce que vous avez vu ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle a été votre réaction et celle de vos camarades :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous d'autres commentaires à ajouter ?

.....
.....
.....

.....
.....
.....

Souhaitez-vous approfondir votre témoignage par un contact ultérieur avec le Service Historique de la Défense (SHD) ?

OUI NON

Si oui merci de laisser un numéro de téléphone ou une adresse mail où l'on peut joindre :

.....
.....